



# Prospective Semences de blé tendre

---

Vincent POUPARD - Délégué Régional Ouest



## Prospective Semences de blé tendre . GNIS



Répondre aux besoins  
des différents acteurs de la  
filière

Plan protéines

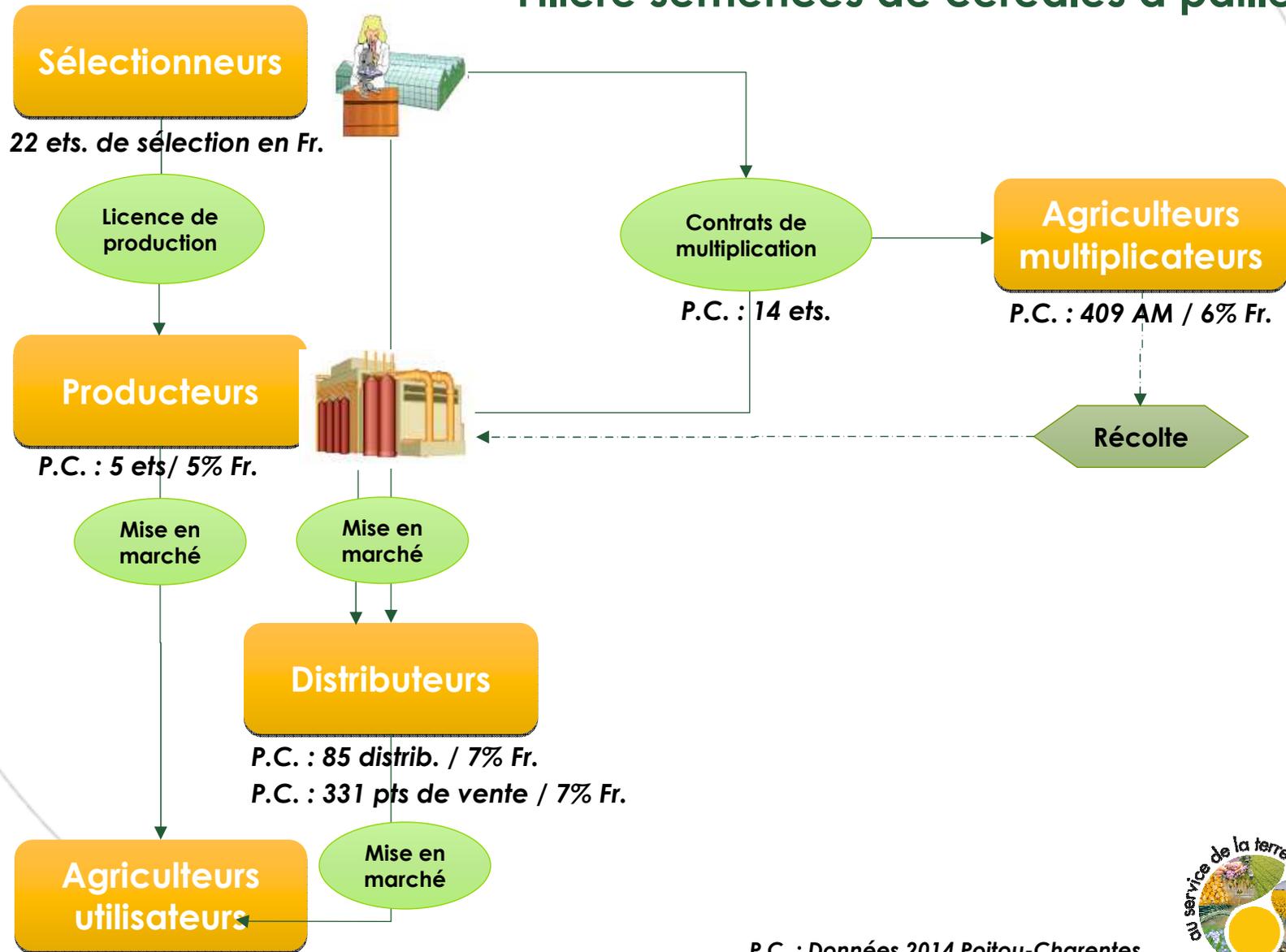
**Conjuguer rendement  
et taux de protéine**

La semence = 1er maillon de  
la chaîne agroalimentaire



# Prospective Semences de blé tendre . GNIS

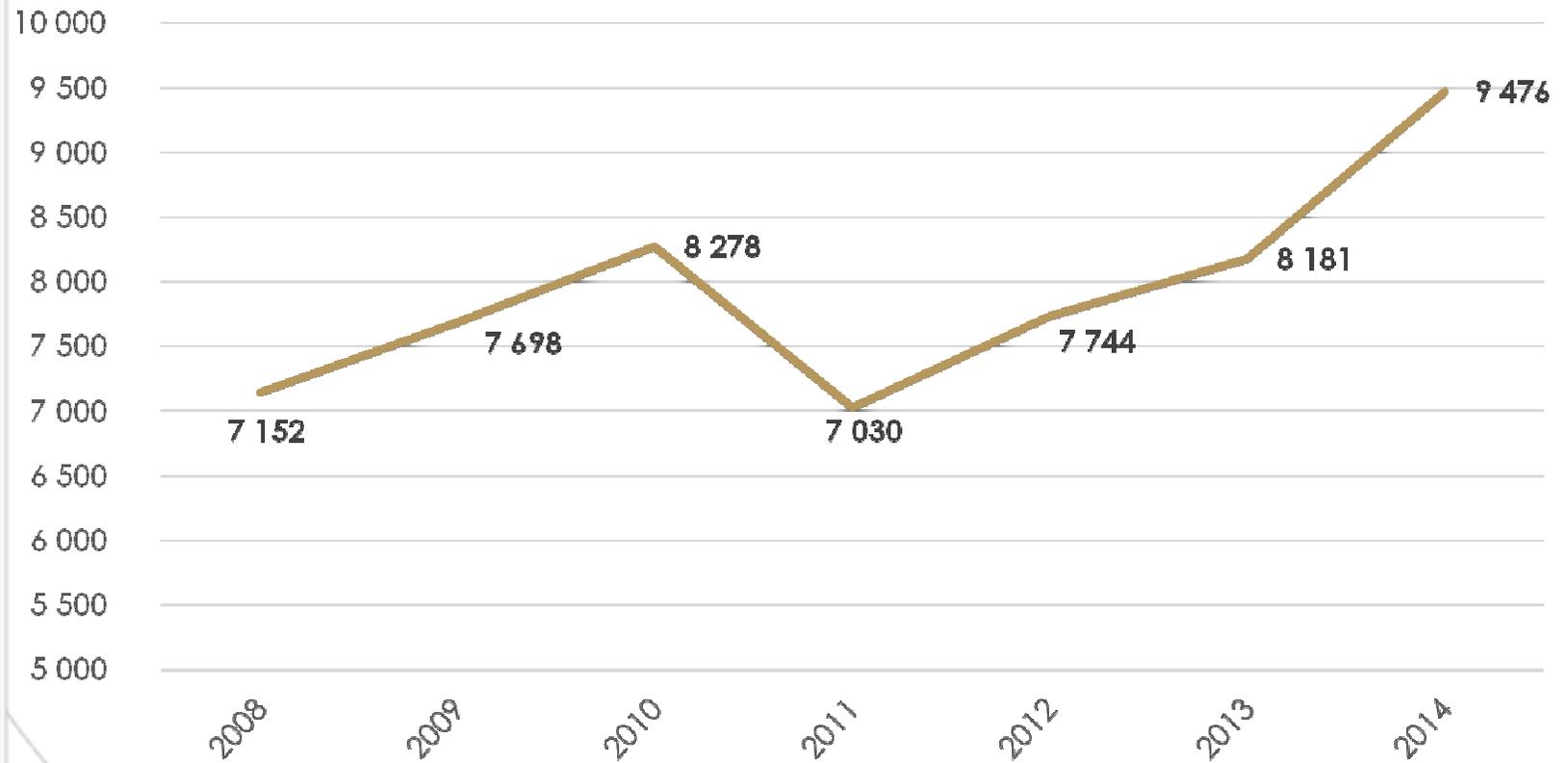
## Filière semences de céréales à paille



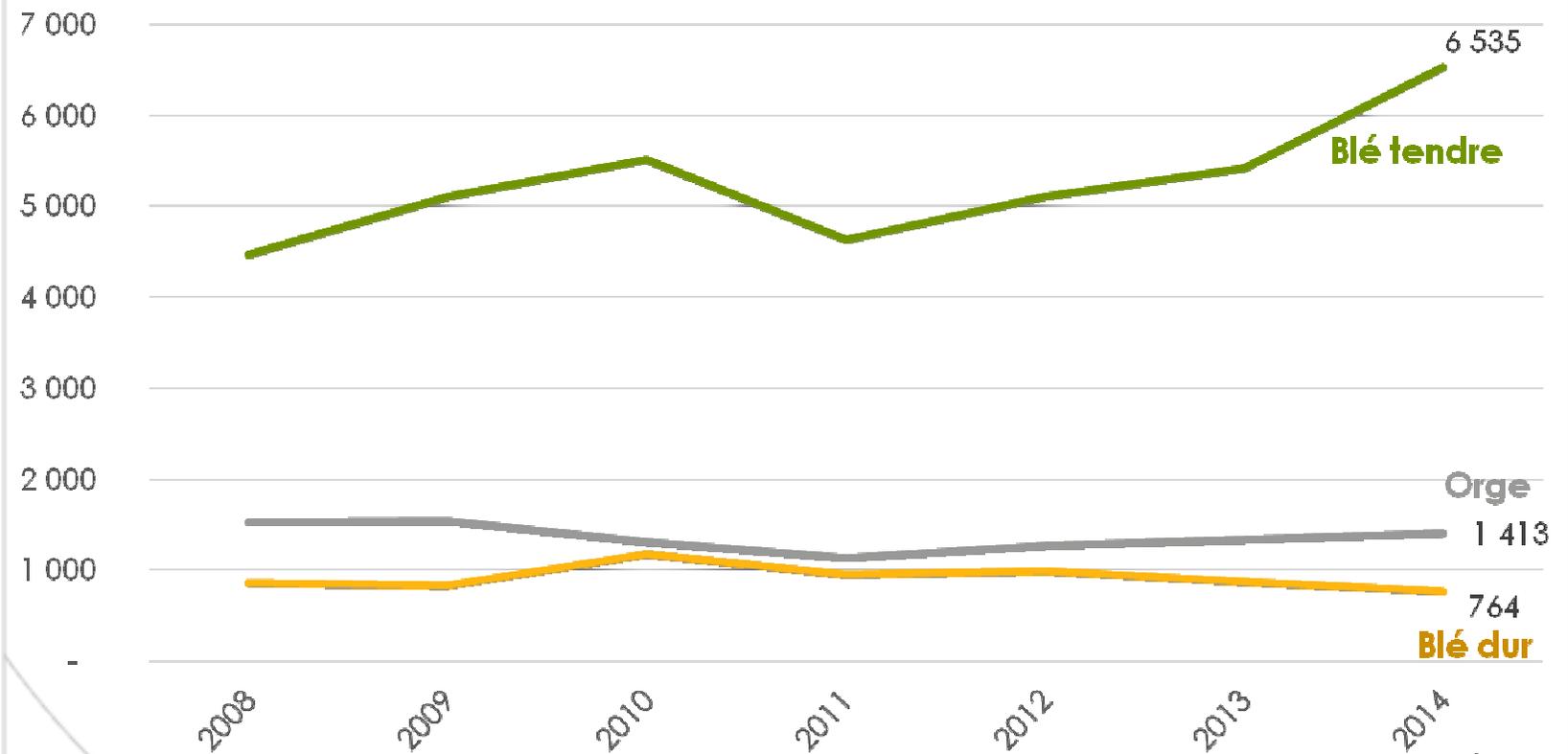
P.C. : Données 2014 Poitou-Charentes



## Surfaces de production de semences de céréales à paille en Poitou-Charentes (en ha)

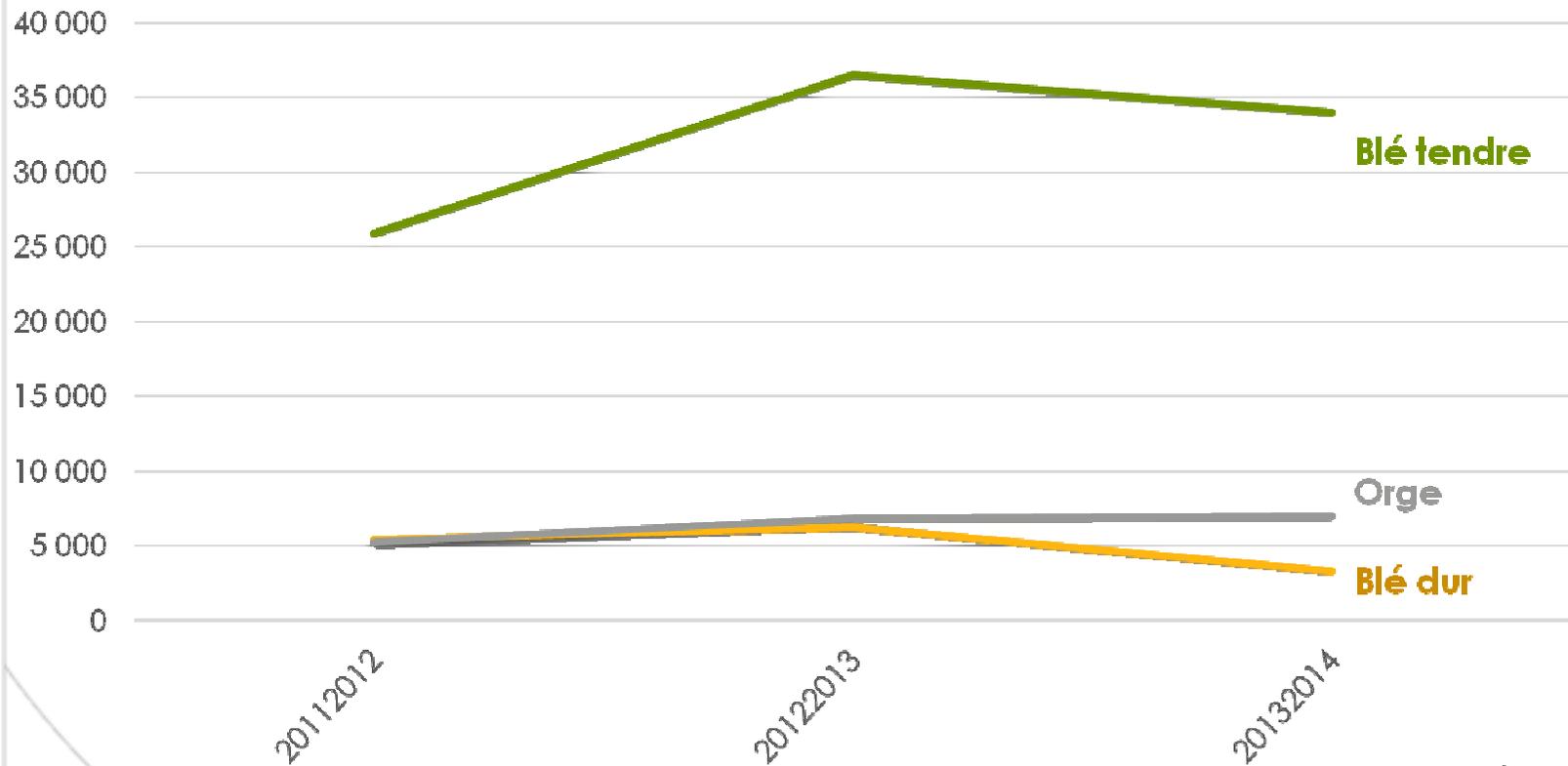


**Surfaces de production de semences en  
Poitou-Charentes (en ha)  
Principales espèces de céréales à paille**



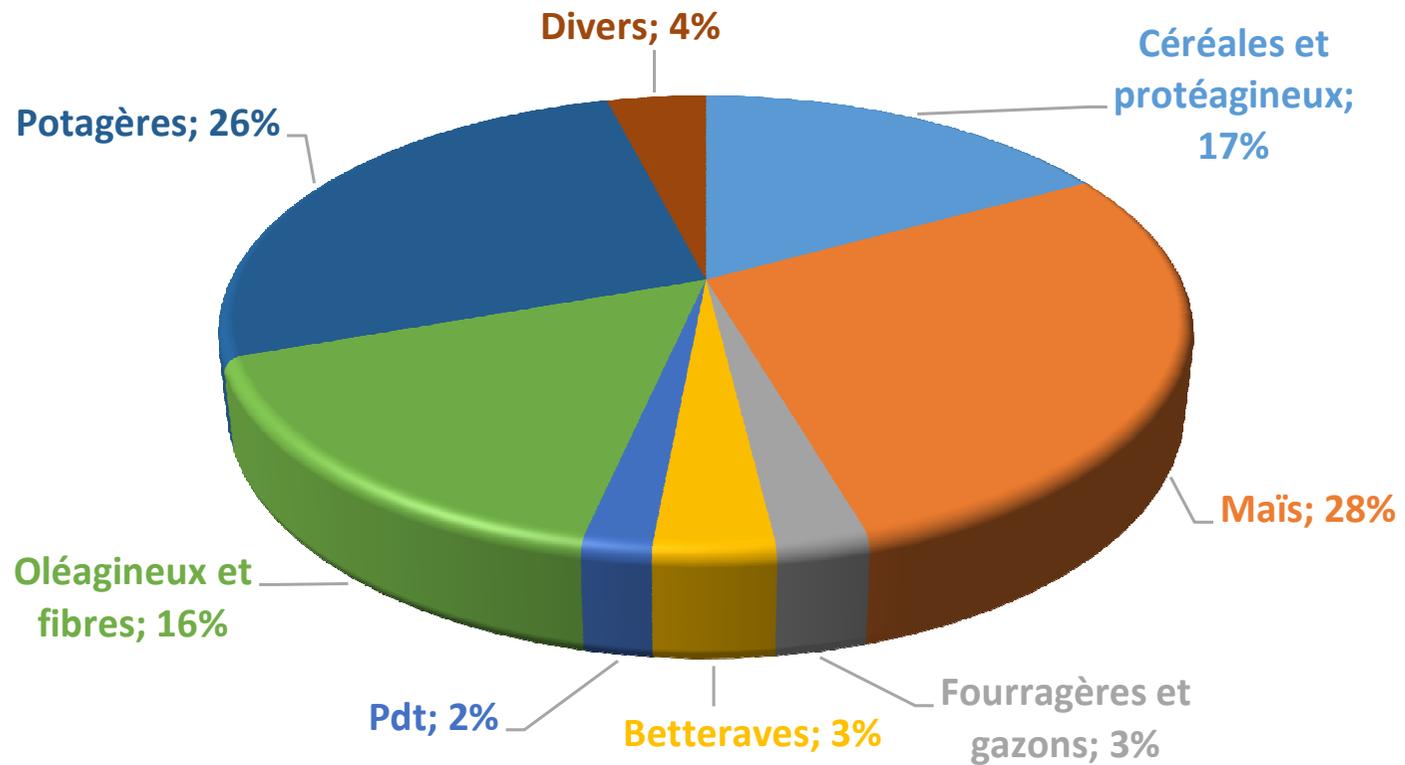


**Quantités certifiées en Poitou-Charentes  
(en tonnes)  
Principales espèces de céréales à paille**



**Le budget recherche 13% du chiffres d'affaires des entreprises**

**RÉPARTITION BUDGET RECHERCHE**



Céréales 10€/ ha  
Maïs 30€/ha



**Quelles suites ?**





# La CVO recherche céréales à paille Comment ça marche ?

. GNIS

Vol

## Quelles sont les cultures concernées ?

Seul le blé tendre est concerné pour la récolte 2013. Ce sera aussi le cas des autres céréales (blé dur, orge, avoine, seigle, triticale, riz, épeautre) à partir de la récolte 2014.

## Pour quel montant ?

Une contribution (CVO) de 0,7 € par tonne de céréales livrée sera directement prélevée par l'organisme qui collecte la livraison.

## Qui est exonéré ?

- Les agriculteurs « petits producteurs » (ayant une surface inférieure à celle qui serait nécessaire pour produire 92 tonnes de cultures SCOP) sont remboursés de la CVO prélevée à la collecte.
- Les productions de céréales issues de variétés du domaine public.

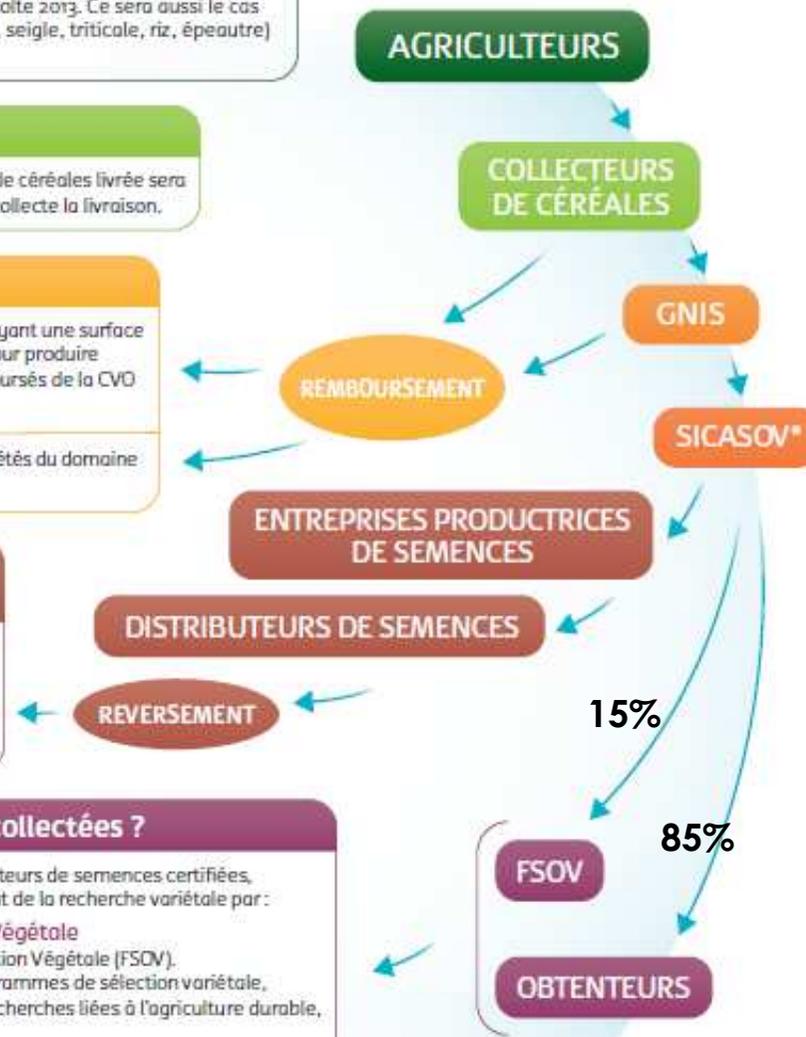
## Et pour les utilisateurs de semences certifiées ?

Les acheteurs de semences certifiées se voient reverser :  
2,8 € par quintal de semences acheté  
ou  
0,64 € par dose de 500 000 grains achetée.

## A quoi servent les sommes collectées ?

En dehors des sommes reversées aux acheteurs de semences certifiées, les fonds collectés serviront au financement de la recherche variétale par :

- le Fonds de Soutien à l'Obtention Végétale**  
15 % iront au Fonds de Soutien à l'Obtention Végétale (FSOV). Ce fonds est destiné à financer des programmes de sélection variétale, répondant à des besoins spécifiques (recherches liées à l'agriculture durable, mise au point de variétés rustiques...).
- les obtenteurs**  
85 % iront aux sélectionneurs de variétés de céréales. La répartition se fera en fonction des choix des agriculteurs, c'est-à-dire en fonction des ventes par variété de semences certifiées de céréales.



elle  
12%  
et  
e la

\* Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole des Sélectionneurs Obteneteurs de Variétés Végétales



## Orientation de la recherche

- Réflexions sur le volet "génétique et recherche" du plan Protéines Blé tendre et proposition d'actions
- Projet de modifications des règles d'inscription des variétés de blé tendre au catalogue :
  - plus grande efficacité du métabolisme de l'azote
  - Objectif : concilier rendement et teneur élevée en protéines



## Conclusion

- L'agriculture de demain ...
  - ➔ Nourrir une population croissante
  - ➔ Produire plus
  - ➔ Diminution des surfaces agricoles
  - ➔ Produire avec moins d'intrants (engrais, phytos,..)
  - ➔ Diversification des débouchés : alimentaire / non alimentaire
- La génétique et la création variétale au cœur de ces enjeux
- Nécessité impérative de mieux rémunérer la recherche

